Numéro 08

Ballade sèvremontaine

Le magazine au rythme de Sèvremont

Juillet 2018

Les Châtelliers-Châteaumur
La Flocellière
La Pommeraie-sur-Sèvre
Saint-Michel-Mont-Mercure

DOSSIER

Budget communal 6

DANSE

Chorégraphies **en couleur**

24

Plus de cent inscrits à l'école de danse de Les Châtelliers-Châteaumur.

BIBLIOTHÈQUE

Nouvel espace **pour les lecteurs**

25

Il fait bon lire à La Pommeraie-sur-Sèvre, surtout depuis mai !

AGRICULTURE

Producteurs **associés**

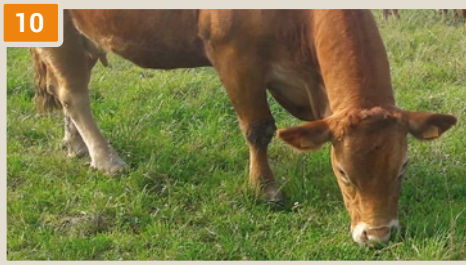

10

Une vingtaine d'exploitants agricoles fonde un groupement d'intérêt économique et environnemental.

Édito...

La commune nouvelle de Sèvremont est née le premier janvier 2016. *Les prochaines élections municipales auront lieu en 2020. L'année 2018 constitue donc un moment charnière pour les membres du conseil municipal, le temps d'un premier bilan et l'opportunité de se projeter vers l'avenir. À cette occasion, il nous a paru important de rencontrer les habitants pour échanger et partager. Quatre réunions publiques sont donc programmées à partir de la rentrée. Chaque soirée sera organisée en trois parties : une présentation générale, un thème particulier, un débat :*

*• **6 septembre 2018 à 20 h 30,** La Flocellière avec comme thème particulier l'aménagement du centre bourg ;*

*• **11 octobre 2018 à 20 h 30,** La Pommeraie-sur-Sèvre avec comme thème particulier le commerce et les services de proximité ;*

*• **8 novembre 2018 à 20 h 30,** Les Châtelliers-Châteaumur avec comme thème particulier la petite cité de caractère et le label villes et villages fleuris ;*

*• **13 décembre 2018 à 20 h 30,** Saint-Michel-Mont-Mercure avec comme thème particulier la santé.*

Tous les Sèvremontains et Sèvremontaines sont invités à participer à ces réunions publiques, importantes dans la vie démocratique.

Pratique

LA FLOCELLIÈRE - SÈVREMONT
02 51 57 22 19
laflocelliere.fr
facebook.com/mairiesevremont

SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE
02 51 57 20 32
saintmichelmontmercure.fr

LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR
02 51 92 20 67

LA POMMERAIE-SUR-SÈVRE
02 51 92 81 80
lapommeraiesursevre.fr

6 **DOSSIER** | Budget communal 2018
Un équilibre conforté

2 **À chaud** | Les actualités des commissions

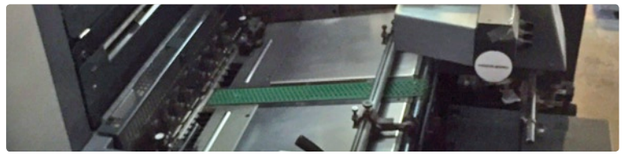

10 **Agriculture** | Agriculteurs en GIEE

16 **Jeunesse** | Familles rurales • Projet scolaire école Jacques Bereau • Jardin à l'école Saint-Joseph de Les Châtelliers-Châteaumur

19 **Commerces, artisanat, services** |
À bon porc • Bati drone • Mont Bagel • Restaurant La Bergelière • Chambres d'hôtes

22 **Tourisme** |
Sentiers du patrimoine • Prix du jardin d'accueil

23 **Quartier associatif, culture, loisirs** |
Jumbo run • École de danse Les Châtelliers • Enca'danse • Polka flo danse • Bibliothèque • L'Écluse • Ateliers culinaires • Art'culmine

27 **Sports** |
Kick boxing Sèvremont

14 **Rendez-vous** | L'agenda du trimestre
12 **En images** | Sèvremont au quotidien !
28 **Informations pratiques** | Mairies, bibliothèques, salles

Directeur de la publication : Bernard Martineau. **Comité de rédaction :** commissions municipales – mairie de Sèvremont (sauf mention).
Édition, maquette : Marc Dannenhoffer. **Impression :** imprimerie Liaigre à Pouzauges – 3 300 exemplaires, juin 2018.
ISSN en cours. Dépôt légal à parution.

En couverture :
L'équipe bénévole des espaces verts encadrée par les agents de la collectivité, devant la mairie de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Le ping-pong mise ***sur la table d'addition !***

Fusion de clubs

Depuis 1981, le tennis de table est sous l'égide du CTTF à La Flocellière (Club de Tennis de Table Flocéen). Le club a bien grandi et a vu passer beaucoup de pongistes passionnés. Pour ne pas perdre tous nos jeunes et continuer à grandir, il faut parfois savoir s'associer avec nos voisins !

Savoir rebondir…

Depuis un an et demi, nous avons donc opéré un rapprochement avec le club du Boupère. Les entraînements étaient en commun cette saison et l'équipe fanion était en entente (trois joueurs du Boupère et trois joueurs de La Flocellière). Cette entente nous a permis d'accéder au premier échelon départemental dès la mi-saison. Le projet va se poursuivre par la fusion des deux clubs en début de saison prochaine, avec comme objectif de tirer les deux clubs vers le haut, de donner une nouvelle dynamique et de pérenniser le tennis de table sur notre secteur. Ce travail autour de la fusion ne nous a pas empêchés d'organiser nos manifestations habituelles, comme notre tournoi gentleman annuel.

…En évitant le filet

Comme chaque année, le club de tennis de table de La Flocellière a organisé le 28 avril dernier son tournoi gentleman qui s'est déroulé à la salle 2 du complexe sportif de Sèvremont. Trente-deux équipes constituées d'un licencié et d'un non-licencié étaient engagées. Ce tournoi est l'occasion de se détendre et de voir de belles équipes s'affronter dans un esprit de compétition et de bonne humeur. Cette année, Brandon Godet et Lukas Charlot l'ont emporté dans le tableau principal. Fabien Grolleau et Julien Douet l'ont emporté dans le tableau consolante. Chaque équipe a pu être récompensée par un lot grâce au soutien des partenaires. Cette année a donc été une année de transition pour notre club et pour celui du Boupère. Nous espérons tous que le nouveau club apportera à chacun ce qu'il attend en terme sportif et associatif. Surtout n'hésitez pas et venez découvrir ce sport passionnant !

Informations

Alexandre Giraud (président)
06 18 75 71 02

Les actualités ***des commissions***

Travaux, études, projets en cours, événements…

Voirie, réseaux, assainissement

ADRESSE POSTALE

La commune nouvelle nous oblige à rectifier les noms de rues homonymes de Sèvremont pour :
• le service postal (par exemple, il existe plusieurs rues des Chênes) ;
la numérotation et la géolocalisation des habitations par GPS ;
• la sécurité des habitants (meilleure localisation des habitations par les services d'urgence).
Dans un premier temps, nous avons travaillé en interne en recensant les rues concernées. Des noms de rues ont été proposés. Il nous semble maintenant primordial de vous faire participer en vous proposant de donner votre avis par l'intermédiaire d'un questionnaire anonyme qui vous sera communiqué.
Attention, vos propositions ne devront pas correspondre à des noms de rue existants déjà sur le territoire. Nous avons fait le choix de porter les modifications des noms des rues sur celles présentant le plus petit nombre de riverains. Il sera aussi effectué une numérotation de toutes les habitations de Sèvremont (bourg et villages).

VOIRIE

Pour l'heure, un programme a été élaboré avec la commission Voirie, réseaux, assainissement et le service technique communal. Nous n'avons pas les résultats des appels d'offres, tant pour le programme de réfection (pour ce qui concerne l'investissement) que pour le programme d'entretien (pour ce qui concerne le fonctionnement). Voici la liste des voiries à réaliser suivant le budget 2018 :
• Route des Roches ;
• Vilcreux ;
• Maison Pré ;
• Carrefour route de La Manelière ;
• Carrefour de La Chagnaie ;
• Route de La Benessière ;
• Secteur des Échardières ;
• Carrefour Maison neuve ;
• Route de La Bessonnière.

Culture, communication, citoyenneté

BALLADE SÈVREMONTAINE : LE PARCOURS D'OCTAVE

Octave, c'est le nom facétieusement donné au présent numéro, en référence à l'appellation du magazine et parce qu'il est le huitième !

1. Préparation (avril-mai)
La commission Culture, communication, citoyenneté se réunit en conférence de rédaction pour définir les sujets qui seront abordés et le thème du dossier central. Chaque membre se répartit la collecte et la rédaction des articles. Les commissions municipales sont également invitées à relater leurs activités. Parallèlement, Odile Alletru sollicite les associations pour leurs écrits et annonces (fêtes, événements, inscriptions, etc.). Le délai pour la réception des articles a été fixé à la mi-mai.

3. Édition et maquette (mai-juin)
Cette partie, comme l'impression, est confiée à un professionnel.
Les articles, rédigés et transmis à temps (foi d'Octave !), sont classés pour la finalisation du chemin de fer, c'est-à-dire la représentation du magazine page à page. Après une série d'interventions ciblées sur les textes et images, il est procédé au montage complet incluant photographies et graphiques (entre cinquante et cent par numéro). Plusieurs échanges et maquettes intermédiaires sont nécessaires pour aboutir, ultime levée de coquilles comprise, à l'édition du célèbre *bon à tirer* (BAT).

4. Impression et reliure (fin juin)
Après validation du BAT, le fichier définitif est transmis à l'imprimeur, qui effectue d'abord l'imposition, c'est-à-dire le positionnement des pages pour leur impression sur la feuille. Puis les plaques d'impression sont préparées avant d'être fixées sur les rouleaux des presses. Le conducteur offset procède au calage pour une superposition précise des encres et au contrôle de la colorimétrie avant l'impression de toutes les copies nécessaires. La fabrication est finalisée par la formation des cahiers, le massicotage, la reliure par agrafage et la mise en cartons des 3 300 exemplaires.

5. Distribution (début juillet)
Répartition des magazines dans les mairies déléguées, puis mise en paquets. Chaque distributeur bénévole se voit attribuer sa tournée. La *Ballade Sèvremontaine* arrive dans chaque foyer, accompagnée d'un exemplaire de *L'Actu du Pays de Pouzauges*. La lecture peut alors commencer !

6. Préparation… (mi juillet)
Nouvelle conférence de rédaction pour faire le bilan de la *Ballade sèvremontaine* publiée et mettre sur les rails le numéro suivant…

Odile Alletru.

Les membres de la commission Culture, communication, citoyenneté. De gauche à droite : Marina Sarrazin, Ludovic Bernard, Corinne Moreau, Antoine Hériteau, Anne-Claude Lumet, Hervé Auger, Christine Burch (absente sur la photographie : Charlène Rantière).

Presse offset à l'imprimerie Liaigre.

Urbanisme, environnement

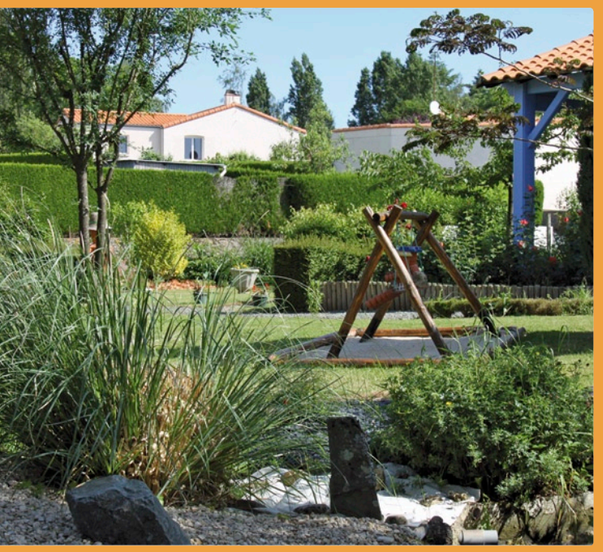

PROJET D'URBANISME

Les directives du SCOT appliquées dans le premier PLUI du Pays de Pouzauges nous invitent à travailler sur l'aménagement des centres-bourgs et en parallèle à proposer, avec une offre adaptée aux contraintes environnementales, de nouvelles parcelles plus petites en lotissements. Le mot d'ordre est de freiner les consommations foncières et de mobiliser des espaces compris dans les « enveloppes urbaines ».

Densification
En complétant les « dents creuses » qui existent dans chacun de nos bourgs, en construisant en fond de parcelle (concept Bimby), en réhabilitant le bâti ancien et en réduisant le taux de « vacances » (maisons inhabitées), certaines parties de nos centre-bourgs, un peu délaissées, pourront reprendre vie. Un appui de la collectivité pour faire émerger des projets entre plusieurs investisseurs pourra être envisagé. Nos efforts pour densifier les zones déjà urbanisées nous éviteront de « détruire » de nouvelles terres agricoles. La densification concerne également les « dents creuses » des villages bocains mais le nombre des villages éligibles est peu important, il devrait se limiter à trois pour Sèvremont.

Création de deux lotissements
Sèvremont dispose de parcelles en lotissement dans chacune des communes déléguées. Même si la demande est en baisse et si les projets de réhabilitation de l'ancien sont en progression, les études se poursuivent pour accueillir une quinzaine de logements à La Flocellière avec Le Bessec et autant à La Pommeraie-sur-Sèvre avec Le Verger. Situés dans l'enveloppe urbaine, ils sont proches du centre bourg. Si nécessaire, ils bénéficieront de liaisons douces adaptées aux vélos et aux piétons pour rejoindre le cœur de la cité. L'orientation donnée par l'État est de construire des maisons plus petites mais surtout de réduire la surface des parcelles et d'évoluer vers d'autres formes d'habitat pour réaliser des économies d'énergie.

Contrats communaux d'urbanisme
Lancés avant la création de la commune nouvelle avec le concours du CAUE du conseil départemental de la Vendée, deux CCU sont en cours. Le premier a pour objectif de réhabiliter la place du Commerce à La Flocellière. Ce CCU doit inclure, si possible, le projet de bibliothèque et la construction de locaux commerciaux tout en prenant en compte les liaisons qui conduisent à cette place. La population sera sollicitée en septembre pour donner son avis sur les différents scénarios proposés par les spécialistes de l'urbanisme et du paysage. Un second CCU va passer à sa phase active. Il inclut les quatre bourgs et a pour objectif de définir une nouvelle organisation communale et une identité partagée afin de renforcer le dynamisme de nos différentes polarités. Nous souhaitons développer et mutualiser nos équipements et services, renforcer notre dynamique commerciale, réaliser un plan de déplacement (davantage de déplacements « doux » et sécurisation de la voirie), valoriser le cadre de vie et proposer une nouvelle offre de logements pour tous les publics (jeunes ménages, familles, personnes âgées).

ÉCOPÂTURAGE

Quatre parcs
Dans le cadre de l'action Territoires à énergies positives pour la croissance verte (TEPCV), développée par la communauté de communes du pays de Pouzauges, Sèvremont s'est portée candidate à la mise en place de parcelles en écopâturage. Grâce au financement des piquets de châtaigner, du grillage et de deux cabanes à moutons, la commune a installé quatre parcs. Ils se trouvent à l'arrière des bâtiments de Castel'Avenir aux Châtelliers-Châteaumur et sur les sites du Moulin Brochet, la Coulée Verte et l'Ouche des Pommiers à La Flocellière. La surface nouvelle ainsi pâturée par les moutons est d'environ 13 000 m².

Plusieurs atouts
La création de ces parcs répond à la recherche de solutions écologiques pour remplacer les désherbants et favoriser la biodiversité (préservation de la faune et de la flore). L'écopâturage diminue ainsi la charge de travail imposée aux agents communaux en période de forte pousse végétale et contribue au développement de la gestion différenciée des espaces verts communaux.

GESTION DES ARBRES

Un programme important de gestion des arbres situés hors agglomération débutera cet automne à Sèvremont. La commission Urbanisme et environnement se donne comme ligne de conduite d'implanter le bon arbre au bon endroit et commence un programme d'entretien du parc communal arboré hors des zones de construction. Pas moins de quatre sites importants sont concernés par une première phase d'abattage et de remise en état du terrain en 2018. Après les travaux de déboisement en agglomération réalisés en 2017 sur les communes déléguées de La Flocellière, Les Châtelliers-Châteaumur et Saint-Michel-Mont-Mercure, cette nouvelle phase, qui se concrétisera à l'automne 2018, sera suivie par une période de plantation et d'aménagement dans le courant de l'année 2019.

Le Bois des Justices à Saint-Michel-Mont-Mercure
Dans cette parcelle à forte densité arbustive et de moins en moins fréquentée pour le pique-nique ou la promenade, des éclaircies vont être pratiquées et 170 arbres environ seront abattus. Il sera fait appel à un prestataire qui se chargera de la vente sur pied à destination de bois de chauffage.

Les pins douglas à Saint-Michel-Mont-Mercure
L'heure est venue d'abattre la cinquantaine de pins douglas situés à proximité de l'auberge du Mont-Mercure. Les troncs intéressants pour l'utilisation en bois d'œuvre pourraient être conservés pour un usage communal. Ils seront remplacés par des essences ayant un développement moins important et permettant de conserver la vue sur l'horizon lointain.

Les abords du lac à Saint-Michel-Mont-Mercure
En raison de leur maturité, les peupliers du lac seront abattus et remplacés par de nouvelles plantations. Le programme sera complété par l'abattage de plusieurs dizaines d'autres arbres afin d'éclaircir les bosquets trop denses qui masquent la vue sur le lac et n'incitent pas à la fréquentation à la belle saison.

Les peupliers du stade à La Pommeraie-sur-Sèvre
Arrivés à maturité, les peupliers qui bordent le stade seront abattus et ne seront pas remplacés. Plantés en doublon d'une ligne d'érables, cette opération permettra à ces derniers de prendre toute la place qui leur revient.

PAS DE TRAITEMENT PRÈS DES POINTS D'EAU, PRÈS DES ABORDS PUBLICS DES MAISONS !

L'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers sera interdite à compter du premier janvier 2019. S'il est possible d'effectuer des traitements jusqu'à cette date, il y a de multiples restrictions, en particulier celles qui concernent les points d'eau. Nous constatons de temps à autre des interventions à l'aide de pulvérisateurs qui ne devraient plus avoir cours sur le domaine public ou sur des surfaces proches de points d'eau.

Distances réglementaires
Ne pas respecter l'arrêté préfectoral du 28 août 2017, c'est s'exposer à des peines prévues à l'article L.253-17 du code rural (amendes et peine de prison). Le législateur, considérant d'une part les teneurs de l'eau en substances actives mesurées par l'agence de l'eau et les syndicats de bassins versants, d'autre part la pollution de cette eau liée au traitement chimique des fossés, des cours d'eau, des surfaces en eau, enfin le fort pourcentage de nos ressources en eau provenant des réserves en surface, alors que la nature des sols et la densité du réseau hydrographique rendent ces ressources vulnérables aux pollutions par les pesticides, demande qu'aucune application de produits phytosanitaires ne soit réalisée à moins de cinq mètres des plans d'eau, des mares, des sources, des puits et des forages et à moins d'un mètre des avaloirs, des caniveaux et des bouches d'égout.

Les abords publics
Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises dans la *Ballade*, les services techniques de Sèvremont ne sont plus autorisés à utiliser de pesticides sur les espaces verts, cela signifie également que les riverains qui entretiennent les abords publics de leur maison ne doivent pas avoir recours à un quelconque produit chimique. Des solutions de substitution existent, ne pas hésiter à se renseigner auprès de spécialistes ou de particuliers, de voisins qui les mettent régulièrement en œuvre dans leur cour et dans leur jardin.

POUR LE RESPECT DE L'OUÏE !

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :
• du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 19 h 30 ;
• le samedi de 9 à 12 h et de 15 à 19 h ;
• le dimanche et jours fériés de 10 à 12 h.

Le **budget**

Année 2018

L'élaboration et le vote du budget communal sont toujours des évènements importants. L'exercice, via ses sections fonctionnement-investissement permet en effet d'entrevoir, sous l'aspect financier, la vie de la commune sur une année.

Principaux axes suivis

Le budget présenté ci-contre a été élaboré avec la volonté de répondre au mieux :
• aux différents services que doit proposer la collectivité à ses habitants ;
• aux besoins et projets d'investissement exprimés par les commissions, avec un choix délibéré de ne pas modifier le taux moyen des taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti), de ne pas accroître l'endettement de la commune.
La construction du budget reste donc un exercice d'équilibre entre ces volontés et choix. Un travail préparatoire important a été réalisé lors des réunions des membres de la commission finances et avec le maire, les maires délégués et les adjoints.
Il a abouti à la présentation et au vote du budget à l'unanimité des conseillers présents, lors de la réunion du 28 mars 2018, conformément aux objectifs fixés dans le rapport d'orientations budgétaires : maintien des taux moyens de fiscalité et absence de nouveaux emprunts permettant la poursuite du désendettement.

Deux parties

Pour mémoire, le budget comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement.
Le fonctionnement regroupe les charges courantes de la collectivité et notamment les charges de personnel, les frais de fonctionnement de la commune, les subventions aux associations, les indemnités des élus, les intérêts des emprunts. Les principales recettes de fonctionnement sont constituées de la fiscalité locale et intercommunale, les dotations de l'État, les produits des services, les revenus des immeubles.
Le différentiel entre dépenses et recettes, une fois les annuités des emprunts remboursées, permet à la commune de financer ses projets d'investissement.

Recettes

4 930 179 €

Fonctionnement 2018

2 420 607 € — **Fiscalité**
Recettes issues de la fiscalité locale et intercommunale.

1 782 662 € — **Dotations**
• Dotation forfaitaire prévisionnelle (787 070 €)
• Dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation (900 792 €)
• Autres dotations (94 800 €)

539 500 € — **Produits de services**
Centre de santé, restaurant scolaire, centre périscolaire.

145 300 € — **Immobilier**
Locations (treize appartements, un restaurant et deux bâtiments industriels).

Autres **42 110 €**

Investissement 2018

678 644 € — **Report de résultat**
Report de l'exercice budgétaire précédent.

1 032 623 € — **Financements**
Autofinancement.

375 000 € — **Versements**
Issus de FCTVA, subventions, taxe d'aménagement et ventes.

169 000 € — **Autres**
Vente de terrains, transfert de terrains dans les budgets lotissements.

2 255 267 €

Dépenses

4 930 179 €

Fonctionnement 2018

1 618 400 € — **Personnel**
57 agents au 1er janvier 2018 (43,80 personnes en équivalent temps plein) répartis entre les services administratifs, techniques, restaurant scolaire, centre de loisirs, école Jacques-Bereau, centre de santé.

1 121 250 € — **Charges générales**
Énergie, combustibles, fournitures, assurances, achats repas EHPAD, entretien courant bâtiments et voirie.

611 961 € — **Associations**
Subventions aux associations : OGEC, CCAS, Familles rurales, associations sportives…

185 090 € — **Indemnités des élus**

94 815 € — **Intérêts des emprunts**

266 040 € — **Autres**
Provisions pour les travaux de viabilisation des lotissements

1 032 623 € — **Épargne brute**
La différence entre recettes et dépenses : somme reversée au budget d'investissements.

Investissement 2018

664 734 € — **Résultat**
Résultat attendu sur l'exercice budgétaire en cours.

633 181 € — **Capital d'emprunt**
Ensemble des remboursements d'emprunts en cours hors intérêts.

957 352 € — **Investissements**
Dont :
• voirie (453 300 €) ;
• autres bâtiments (204 300 €) ;
• espaces verts (98 000 €) ;
• bâtiments religieux (92 000 €) ;
• matériel (34 596 €) ;
• autres (75 156 €).

2 255 267 €

*Données **clés***

Endettement

934 € par habitant au 1er janvier 2018. Aucun emprunt supplémentaire n'étant prévu sur l'exercice 2018, l'endettement par habitant au 31 décembre 2018 devrait être de 841 €, soit le niveau moyen constaté pour les communes comptant entre 5 000 et 10 000 habitants.

Capacité de désendettement

6 années. Il s'agit du nombre d'années d'épargne brute nécessaire pour rembourser l'endettement de la commune (le taux de vigilance se situe à 10 années).

La représentation graphique ci-contre concerne le budget général. La commune gère aussi des budgets annexes – assainissement, ateliers relais, commerces, lotissements…

Fiscalité

Taxe d'habitation : taux unique

Depuis 2017 un seul taux harmonisé est appliqué sur l'ensemble du territoire sèvremontain concernant la taxe d'habitation. Pour 2018 il est fixé à 16,80 %.

Lissage progressif des taxes foncières

Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties, le lissage se fait sur une durée de six ans afin d'aboutir en 2022 à des taux uniques sur le territoire.

Pour rappel, les taux moyens 2018 sont identiques à ceux de 2016 et 2017. Il est important de rappeler que si chaque commune avait voulu maintenir son niveau d'investissement et compte tenu de la baisse des dotations, elle aurait dû à court terme augmenter sa fiscalité.

Évolution ***des impôts locaux***

Taux 2017	La Flocellière	La Pommeraie-sur-Sèvre	Les Châtelliers-Châteaumur	Saint-Michel-Mont-Mercure	Taux moyen
Taxe d'habitation	16,80 %	16,80 %	16,80 %	16,80 %	16,80 %
Taxe sur le foncier bâti	13,82 %	14,78 %	11,71 %	15,63 %	14,14 %
Taxe sur le foncier non bâti	40,42 %	42,80 %	36,74 %	34,01 %	38,50 %

Taux 2018	La Flocellière	La Pommeraie-sur-Sèvre	Les Châtelliers-Châteaumur	Saint-Michel-Mont-Mercure	Sèvremont
Taxe d'habitation	16,80 %	16,80 %	16,80 %	16,80 %	16,80 %
Taxe sur le foncier bâti	13,87 %	14,62 %	12,23 %	15,28 %	14,14 %
Taxe sur le foncier non bâti	39,99 %	41,84 %	37,13 %	35 %	38,50 %

Dotations

Outre le maintien de la dotation forfaitaire, la commune bénéficie d'un supplément de dotation de solidarité rurale pour un montant de 55 384 euros, non prévu au budget prévisionnel 2018. Par ailleurs, la taille de la commune de Sèvremont (plus de 6 600 habitants) lui a permis de bénéficier d'une dotation de solidarité rurale bourg centre depuis 2016, pour un montant cumulé de 1 006 859 €.

Évolution comparative ***de la dotation forfaitaire***

	Dotation forfaitaire perçue	**Dotation forfaitaire qui aurait été perçue par chacune des communes sans la création de la commune nouvelle**		
	2015	***2016***	***2017***	***2018***
Les Châtelliers-Châteaumur	51 153 €	41 259 €	36 312 €	36 312 €
La Flocellière	332 782 €	302 634 €	287 560 €	287 560 €
La Pommeraie-sur-Sèvre	122 722 €	111 189 €	105 422 €	105 422 €
Saint-Michel-Mont-Mercure	233 083 €	211 351 €	200 485 €	200 485 €
Total	*739 740 €*	*666 433 €*	*629 779 €*	*629 779 €*
		Dotation forfaitaire perçue par la commune nouvelle		
Sèvremont		784 202 €	787 070 €	789 476 €

Répartition des subventions

Pour les associations culturelles, sportives, la commission a réparti ainsi :

- un forfait de 10 euros par licencié sèvremontain dans le cadre d'une association sportive du territoire de Sèvremont ;
- un forfait de 8 euros par licencié sèvremontain dans le cadre d'une association extérieure à Sèvremont qui propose des services non disponibles sur la commune ;
- 1500 euros aux comités des fêtes subventionnent un feu d'artifice ;
- autres au cas par cas.

Subventions 2018 du centre communal ***d'action sociale***

Nom	**Montant**
Conjoints survivants (FAVEC)	50 €
Visite des malades à l'hôpital (VMEH)	50 €
Addictions alcool Vie libre	50 €
Alcool Assistance La Croix d'or	50 €
France Adot 85 (don d'organes et tissus)	50 €
Accompagnement Médicosocial (AREAMS)	50 €
SOS Femmes Vendée	100 €
ADAPEI - ARIA	150 €
Sclérosés en plaques (AFSEP)	50 €
AMAD des 3 Chemins	160 €
Malades et Handicapés (FMH)	50 €
Mutilés de la voix	50 €
Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)	50 €
Fonds d'Aide aux jeunes	50 €
Ligue contre le cancer	50 €
Les Restaurants du cœur	350 €
Secours catholique	100 €
Solidarité paysans 85	120 €
Accueil des MIgrants (AMI)	100 €
Accompagner la vie (JALMALV)	100 €
Associations familiales (UDAF)	50 €
Total	*1 830 €*

Subventions 2018 ***services à la population***

Nom	**Montant**
OGEC Saint Mich. - Sainte-Anne	134 805 €
OGEC La Flocellière. - Saint-Joseph	127 065 €
OGEC Les Châtelliers-Ch. - Saint-Joseph	57 405 €
OGEC La Pom. - Les Trois Ponts	47 730 €
Familles rurales Saint-Mich. - périscolaire	57 743 €
Monchapo La Pom. - périscolaire	28 261 €
Familles rurales La Pom. - restaurant scol.	20 000 €
APEL La Flocellière - Saint-Joseph	2 340 €
APEL La Pom. - Les Trois Ponts	888 €
APEL Les Châtelliers-Ch. - Saint-Joseph	1 068 €
APEL Saint-Mich. - Sainte-Anne	2 508 €
APEL La Pom. (subvention exceptionnelle)	5 105,76 €
Total	*484 918,76 €*

Subventions 2018 aux associations ***culturelles et sportives***

Nom	**Montant**
AC.PG.CATM La Flocellière	92 €
AC.PG.CATM Saint-Michel-Mont-Mercure	76 €
Ambiance sportive castelmurois	280 €
Club de palets fonte Les Châtelliers-Châteaumur	300 €
Comité des fêtes La Flocellière	1 500 €
Comité des fêtes La Pommeraie-sur-Sèvre	1 500 €
Comité des fêtes Saint-Michel-Mont-Mercure	1 500 €
École de danse Les Châtelliers-Châteaumur	810 €
École de musique castelspicienne - Familles rurales Les Épesses	50 €
Enca'danse	210 €
ESBF	500 €
Flochamont-sur-Sèvre football	3 010 €
Foyer des jeunes Les Châtelliers-Châteaumur	1 500 €
Harmonie banda Sans demi-mesure	2 000 €
La Boulite	320 €
Les Ami.e.s de Festimaj	1 600 €
Maison de la vie rurale	800 €
MTCMM	260 €
Patrimoine et savoirs du bocage	400 €
Sentiers pédestres flocéens	258,24 €
USHB-HANDBALL	150 €
Vendée FPV racing	50 €
Associations extérieures	
Cyclisme région Pouzauges	104 €
Maison départementale des associations de Vendée	100 €
PAC Twirling Pouzauges	96 €
Pélican gym Les Épesses	712 €
Section de jeunes sapeurs pompiers	200 €
Total	*18 378,24 €*

Agriculteurs ***associés***

Un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

Les agriculteurs de Sèvremont, de gauche à droite : 1er, Claude Pasquier (Le Cerisier, élevage en bio de limousines en vente directe) ; 4e, Arnaud Bourasseau (La Métairie des Brosses, élevage conventionnel en lait) ; 7e, Pascal Sachot (La Bertheliere, élevage de limousines en conventionnel) ; 11e, Yannick Raud (La Falordière, élevage de porcs, blonde d'aquitaine, céréales et légumes bio) ; 12e, Laurent Vincendeau (Malatrait, élevage de chèvres et céréales bio) ; 13e, Mickaël Pasquier (Malatrait, élevage de limousines en bio et lapin en conventionnel) ; dernier : Jonathan Berson (La Réorthelière, élevage de blondes d'Aquitaine et légumes en bio avec vente directe).

Une vingtaine d'exploitants du pays de Pouzauges ayant les mêmes objectifs ont décidé de s'unir et de créer un GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental). Six sont installés à Sèvremont – peut-être bientôt sept.

Le sécateur taille-haies, apprécié pour la qualité de coupe.

Naissance du GIEE du pays de Pouzauges

Le GIEE est un label reconnu par l'État, attribué à des agriculteurs qui s'engagent à modifier ou consolider leurs pratiques dans un but économique, environnemental et social (agroécologie). Il est porté par l'APABHB, Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique du Haut Bocage qui a pris la suite de l'APAHB, association qui organisait les marchés de producteurs sur le pays de Pouzauges il y a quelques années. L'association, relancée en 2015, a clairement vocation à développer l'agriculture biologique même si tous ses adhérents ne sont pas exclusivement en production biologique. Les agriculteurs engagés dans le GIEE sont partis du même constat : les outils de travail du sol mis à disposition par leurs Cuma respectives (coopératives d'utilisation de matériel agricole) ne correspondaient pas toujours à leurs besoins et la nécessité d'acquérir rapidement une maîtrise technique devenait indispensable. Une mise en commun de leurs expériences, grâce à ce nouveau réseau, était donc primordiale.

Objectifs et perspectives

Au delà du respect de l'environnement, les agriculteurs fondateurs ont aussi les objectifs suivants : développer une agriculture à taille humaine, préserver la viabilité économique de leur exploitation et promouvoir les circuits de vente locale.

Des partenariats

Pour cela, des partenariats ont été conclus avec le GAB 85 (Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée) pour les conseils techniques, la Cuma La Vallée de la Sèvre de La Pommeraie-sur-Sèvre pour le matériel de désherbage, le CPIE Sèvre et bocage pour l'aspect environnemental et la communauté de communes du pays de Pouzauges qui abrite le siège social.

Hangar de stockage

Après l'achat de matériel spécifique pour le travail du sol, un des premiers objectifs était de créer un hangar de stockage et de tri des céréales. Il est aujourd'hui en service sur la commune du Boupère. L'intérêt d'un tel outil n'est pas seulement de stocker et de trier, mais d'aider les adhérents à acquérir une autonomie fourragère sur leur exploitation et de permettre l'échange de semences fermières.

Filière de légumes

Un autre des objectifs était de créer une filière de légumes de plein champ en agriculture biologique. Un accord a notamment été conclu avec l'entreprise Fleury Michon qui s'est engagée sur cinq ans avec une garantie de prix et de volumes. L'année dernière, des poireaux et des pommes de terre ont été cultivés et il est prévu cette année d'y ajouter des carottes.

Circuit court

La vente en circuit court fait partie également des axes de développement, notamment auprès du Super U de Pouzauges pour la viande bovine et porcine. Toujours dans l'optique d'une valorisation en circuit court, les membres réfléchissent à la manière d'écouler la production de légumes auprès de la restauration collective présente sur le pays de Pouzauges. Cela implique des changements importants des méthodes de travail dans les cantines pour s'adapter à l'utilisation de légumes qui ne sont plus « prêts à l'emploi ». Cela va aussi dans le sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 qui prévoit des *projets alimentaires territoriaux* qui ont pour but de promouvoir les circuits d'approvisionnements locaux. D'autres réflexions sont en cours. Les adhérents du GIEE du pays de Pouzauges, confrontés à la crise que vit le monde agricole, y apportent leur réponse.

Adhérents de Sèvremont

Pascal Sachot à la Berthelière, Claude Pasquier au Cerisier, Yannick et Samuel Raud à La Falordière, Mickaël Pasquier et Laurent Vincendeau à Malatrait, Emmanuel et Arnaud Bourasseau à La Métairie des Brosses, Jonathan Berson à La Réorthelière. Laurent Charrier à La Maison neuve.

Quelques liens

- https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/pouzauges-85700/des-agriculteurs-sassocient-pour-favoriser-les-pratiques-bio-3533412
- http://www.mypositiveimpact.org/les-solutions/des-solutions-pour-plus-de-bio
- http://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial

*Ci-dessus : temps de formation des membres par la visite de Maïs population. **À gauche** : tri des pommes de terre au moment de la récolte à La Réorthelière. **À droite** : limousine au pâturage. **Ci-dessous** : récolte des poireaux à Malatrait.*

Recueil ***d'instantanés***

Sèvremont au quotidien !

Assemblée générale, association Les amis du château de La Flocellière, 6 mai 2018.

Concert musique orientale avec l'ensemble Balkor, chapelle de Lorette, 13 avril 2018 .

Le projet classe de violon, *école Saint-Joseph de Les Châtelliers-Châteaumur .*

Les Préstivals, La Pommeraie-sur-Sèvre, 2 juin 2018.

Inauguration des nouveaux jeux à l'école de La Pommeraie-sur-Sèvre .

Pot de départ à la retraite d'Annie Lebeau, 15 juin 2018.

Restauration de la Croix de Pierre, La Flocellière.

Rencontre sportive interentreprises, Les Châtelliers-Châteaumur, 7 juin 2018.

Remise des prix, centre de formation des apprentis, Saint-Michel-Mont-Mercure.

Corentin Souchet intègre l'orchestre harmonique de Vendée.

Remise du permis Internet aux élèves de Sèvremont, le 11 juin 2018 à L'Échiquier.

L'école Saint-Joseph de La Flocellière visite les plages du Débarquement en Normandie .

L'agenda ***du trimestre***

Sorties festives, culturelles, sportives…

Rencontre avec les acteurs économiques

Saint-Michel-Mont-Mercure
Vendredi 14 septembre 2018

La commission Développement économique et tourisme de Sèvremont a pour rôle de favoriser le lien entre les différents acteurs économiques situés sur le territoire communal et de les mettre en relation avec les structures territoriales – communauté de communes du pays de Pouzauges par exemple.
En juin 2016, nous organisions notre première rencontre entre acteurs économiques et élus de Sèvremont à la salle des Lavandières, La Pommeraie-sur-Sèvre. Puis en septembre 2017, une deuxième rencontre a eu lieu à la salle Châteaumur, Les Châtelliers-Châteaumur.

Nous renouvelons cette manifestation appréciée le vendredi 14 septembre 2018 à 19h, salle des fêtes de Saint-Michel-Mont-Mercure.
Comme l'an passé, l'objectif sera de vous présenter le travail effectué par la commission depuis un an, avec des interventions d'élus. Nous aurons également des témoignages de professionnels du tourisme et de l'économie locale qui nous présenteront leurs entreprises et nous feront part de leur expérience.
La nouveauté pour cette nouvelle édition sera l'ouverture des portes à tous les Sèvremontains : vous êtes tous invités à cette réunion d'échange et de convivialité, afin de vous rapprocher de la vie économique qui vous entoure.

Juillet

Samedi 7
Trente ans du foyer des jeunes
Les Châtelliers-Châteaumur, salle Châteaumur et salle de sports, réservation obligatoire pour le repas (adulte 15 €, moins de 12 ans 8 €)
Les adhérents (anciens et actuels) se défieront toute la journée à travers différents duels et jeux. Pour clôturer cette belle journée, un repas animé se tiendra à partir de 19h30.

Dimanche 8
Tour de France
Saint-Michel-Mont-Mercure
À partir de 11 h, passage des caravanes suivies des coureurs. Toute la journée, stands présentés par les artisans et commerçants de Sèvremont et animation musicale.

Jeudi 12
Les ateliers d'autrefois, animés par l'association Patrimoine et savoirs du bocage
La Flocellière, ferme de La Bretonnière

Vendredi 13
Stage *Un jardin sans arrosage, ou presque*
La Flocellière, Maison de la vie rurale

Jeudi 19
Concours de belote organisé par le club des aînés
La Flocellière, ouvert à tous

Lundi 23
Sentiers pédestres : balade estivale
Saint-Michel-Mont-Mercure, rendez-vous à 18h30 aux Justices

Jeudi 26
• Pique-nique club de l'amitié
Saint-Michel-Mont-Mercure, salle des fêtes

• Les ateliers d'autrefois, animés par l'association Patrimoine et savoirs du bocage
La Flocellière, ferme de la Bretonnière

• Spectacle équestre *Curiosités animées*
Les Châtelliers-Châteaumur, écurie de Langebaudière

Vendredi 27
Rendez-vous en terrain connu : *La pause nature*
Les Châtelliers-Châteaumur, La Rabinière

Août

Vendredi 3
Rendez-vous en terrain connu : *Petite et grande histoire*
La Pommeraie-sur-Sèvre, logis de La Brunière

Dimanche 5
• Bal organisé par le club des aînés
La Flocellière, salle du Puy Lambert

• Un dimanche au potager
La Flocellière, Maison de la vie rurale

Lundi 6
Sentiers pédestres : balade estivale
Saint-Michel-Mont-Mercure, rendez-vous à la salle des fêtes à 18h30

Jeudi 9
• Les ateliers d'autrefois, animés par l'association Patrimoine et savoirs du bocage
La Flocellière, ferme de la Bretonnière

• Spectacle équestre Curiosités animées
Les Châtelliers-Châteaumur, écurie de Langebaudière

Vendredi 10
Rendez-vous en terrain connu : *La pause nature*
Saint-Michel-Mont-Mercure, Les Justices

Jeudi 23
• Les ateliers d'autrefois, animés par l'association Patrimoine et savoirs du bocage
La Flocellière, ferme de la Bretonnière

• Spectacle équestre *Curiosités animées*
Les Châtelliers-Châteaumur, écurie de Langebaudière

Vendredi 24
• Rendez-vous en terrain connu : visite de ferme
La Flocellière, Malatrait

• Familles rurales : réunion transport scolaire
La Flocellière, salle du Châtelet

Mardi 28
Familles rurales : réunion transport scolaire
Saint-Michel-Mont-Mercure, salle des fêtes

Jeudi 30
• Pique-nique du club de loisirs castelmurois
Les Châtelliers-Châteaumur, salle Châteaumur

• Don du sang
Le Boupère, salle du Bocage, 15h30

Vendredi 31
• Journée conviviale CATM
La Flocellière, salle Marquis de Surgères

• Assemblée générale du foyer des jeunes
Saint-Michel-Mont-Mercure, foyer associatif, 18h

Septembre

Samedi 1
Tournoi jeunes Flochamont-sur-Sèvre football
Stade intercommunal

Mardi 4
Pique-nique Sentiers flocéens
La Flocellière, salle Marquis de Surgères

Jeudi 6
Première des quatre réunions publiques (*cf.* édito)
La Flocellière, salle du Châtelet, 20h30

Vendredi 7
Don du sang
Saint-Mesmin, salle du Bocage, 15h30

Dimanche 9
Spectacle équestre *Curiosités animées*
Les Châtelliers-Châteaumur, écurie de Langebaudière

Jeudi 13
• Belote club de l'amitié
La Pommeraie-sur-Sèvre, salle des Lavandières

• Dictée et concours de belote organisé par le club des aînés
La Flocellière

Vendredi 14
Rencontre avec les acteurs économiques
Saint-Michel-Mont-Mercure, salle des fêtes, 19h

Samedi 15
Tournoi de pétanque organisé par le club de billard
Saint-Michel-Mont-Mercure, sur l'aire de camping-car derrière l'église, inscription à partir de 13h et début du tournoi 14h

Samedi 15 et dimanche 16
Journées européennes du patrimoine
Sèvremont

Samedi 22
Troisième Castel'run
Les Châtelliers-Châteaumur

Samedi 29 et dimanche 30
***Autrefois le bocage :* fête organisée par l'association Patrimoine et savoirs du bocage**
La Flocellière, ferme de La Bretonnière, entrée gratuite

Thèmes principaux pour cette année : la forge, le cheval, les transports à la ferrme. Inauguration de la forge Durand, défilé de véhicules, expositions et animations les après-midis. Dîner spectacle le samedi soir.

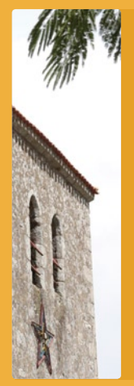

À découvrir

Patrimoine communal
• Le clocher de Saint-Michel-Mont-Mercure
(accueil des visiteurs les vendredis et samedis de 17 à 19 h)
• Les fresques de l'église de La Pommeraie-sur-Sèvre et les bords de Sèvre
• Le donjon de Châteaumur et le parc des Lavandières
• La chapelle de Lorette et le jardin des Carmes
• Les jardins de la Maison de la vie rurale (cpie-sevre-bocage.com)
• Les sculptures de Vivi Fortin (scupluturedupas.over-blog.com)
• Le parc du château de La Flocellière
• Les sentiers du patrimoine (laboulite.fr)

Familles ***rurales***

P'tites frimousses, Saint-Mich'Express…

Patapon, P'tites frimousses, Loisirs en liberté, transports scolaires… en avant la jeunesse avec Familles rurales à Saint-Michel-Mont-Mercure !

Accueil enfants-parents Patapon

Patapon en bref

C'est un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistantes maternelles…) Les futurs parents sont aussi les bienvenus. On y vient de manière libre et anonyme sans durée de temps ni inscription. C'est un lieu de jeux, de rencontres, d'échanges, d'écoute et de convivialité. Deux accueillants, professionnels de la petite enfance, sont garants du fonctionnement de ce lieu.

Les objectifs d'un LAEP sont :

• valoriser et soutenir les compétences parentales ;
• favoriser et conforter la relation entre les enfants et les adultes ;
• proposer un espace de socialisation pour l'enfant ;
• favoriser l'ouverture aux autres.

Il y a encore trop de jeunes parents qui ne connaissent pas le lieu alors parlez-en autour de vous ! La réflexion sur l'itinérance du LAEP sur la communauté de communes a débuté. Vous serez tenus informés des lieux et jours dès que nous le pourrons.

Fermeture estivale

Le lieu d'accueil enfants-parents Patapon sera fermé du vendredi 6 juillet au dimanche 2 septembre 2018.

Ouvertures, horaires habituels

Lundis et jeudis hors vacances scolaires de 9 à 11 h 30 dans les locaux de Familles rurales. Sylvie et Céline vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous le lundi 3 septembre pour la rentrée de Patapon.

Contact

patapon.saintmichel@orange.fr

Jeunesse 10-14 ans

En plus du séjour, des animations sont prévues par Émilie. Le mercredi 11 juillet, veillée au lac ; le mercredi 18 juillet, Saint Mich'Express ; le mercredi 25 juillet, veillée au labyrinthe de Vendrennes. Toutes les informations sont disponibles sur le site. Pour plus d'informations : accueiljeunesstmichel@orange.fr.

Loisirs en liberté

Cette année, l'association participe également aux animations de *Loisirs en liberté* du pays de Pouzauges : cybercentre, le meilleur pâtissier, journée Lova sport, graff, rallye vélo, poterie et sculpture, théâtre. Contact : l.guth@famillesrurales85.org.

Accueil de loisirs Les P'tites frimousses

Cette année, tous les séjours d'été vont se dérouler à Poupet (détails des animations sur le site de Familles rurales). Pour plus d'informations, contactez l'équipe d'animation au 02 51 57 46 73 ou ptitesfrimousses.saintmichel85@orange.fr.

3 au 6 juillet, séjour 11-14 ans

Au programme : tir à l'arc, canoë nocturne, piscine, jeux, veillées… Ambiance assurée !

9 au 10 juillet, 3-5 ans

Voyage aux pays des oiseaux avec un guide musicien, piscine, veillée…

11 au 13 juillet, 6-8 ans

Tir à l'arc, veillée avec un conteur musicien, grands jeux, piscine…

17 au 20 juillet, 9-11 ans

Parcours aventure, tir à l'arc, canoë, piscine, veillée…

Tour d'Amérique

Semaine du 9 au 13 juillet, les États-Unis, du 16 au 20 juillet, le Canada, du 23 au 27 juillet, le Mexique et enfin du 30 juillet au 3 août, le Brésil.

Transports scolaires

La réunion d'information sur les horaires des arrêts et sur les circuits du transport scolaire aura lieu le mardi 28 août 2018 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Michel-Mont-Mercure. Les cartes de transport sont à récupérer au cours de cette réunion. Pour rappel, elles sont obligatoires pour prendre le car !

Renseignements

• Benoit Rapin, responsable du transport pour Familles rurales Saint-Michel-Mont-Mercure : 02 51 63 54 57 ;
• Sophie Landreau, coordinatrice Familles rurales transport scolaire Pays de Pouzauges au 02 51 64 72 27 ou par courriel : coordinateur@tspp.fr.

Familles ***rurales***

Petite enfance, rallye vélo, transport scolaire…

Les P'tits pouces, activités des jeunes, transports scolaires… jeunesse à l'avant !

Les P'tits pouces

Pour qui ?

Les matinées sont ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents d'enfants de 0 à 3 ans domiciliés à La Flocellière.

Carnaval !

Les P'tits pouces, après s'être déguisés pour le carnaval, ont fait la chasse aux œufs, ont découvert le « parachute » (grande toile avec des balles) puis le parcours sensoriel avec madame Roche, intervenante de la PMI. Nous avons terminé les matinées par notre pique-nique avec les enfants et le vendredi 29 juin avec une soirée conviviale proposée aux familles (visionnage du diaporama des activités de l'année).

Bilan 2018

Une riche expérience et formation pour l'équipe avec madame Roche de la PMI du conseil départemental. Inscrits sur liste d'attente depuis un an, nous avons pu démarrer en septembre 2017. Deux groupes ont été créés d'environ 15 à 18 enfants accompagnés de 8 assistantes maternelles. Madame Roche est venue pour une intervention par mois environ, pour chaque groupe. Les activités : motricité, histoire sous le parasol, crêpes, instruments de musique, parcours sensoriel… Une expérience très enrichissante appréciée des assistantes maternelles. Madame Roche a su nous apporter une dimension professionnelle.

Matinées d'éveil

Les matinées d'éveil étaient prévues pour quatre ans, mais se sont arrêtées fin juin, car un RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) vient d'être mis en place par la communauté de communes. Nous profiterons donc des matinées d'éveil différemment et peut-être un peu moins souvent.

Inscriptions

Les inscriptions se feront début septembre au centre périscolaire. Les P'tits pouces souhaitent un bel été à tous et à toutes. Renseignements auprès du bureau : Marie-Agnès Robache, Martine Jadaud, Marie-Hélène Allemand, Élise Sachot, Christelle Sachot, Valérie Billy. En attendant, l'équipe des P'tits pouces vous souhaite un bel été.

Activités des jeunes 11-16 ans

Les activités estivales sont réparties sur 9 dates tout au long de l'été (6 dates en juillet et 3 en août).

Juillet

Dès le 10, mixage son et vidéo au cybercentre à Pouzauges. Atelier pâtisserie les 11 et 12 à la MFR de Saint-Michel-Mont-Mercure. Journée sport le 19 au complexe sportif de La Meilleraie-Tillay. Enfin les 24 et 25, graff à l'école Saint-Joseph de La Flocellière.

Août

Rallye vélo le 23, poterie et sculpture le 29 et théâtre le 31.

Contact

Valérie Billy au 06 76 27 86 08

Transport scolaire

Gestion des cars (primaires, collèges et lycées) durant toute l'année scolaire. Pour le secteur de La Flocellière, cela concerne un peu moins de 300 enfants et 7 circuits.

Remise des cartes

Elle se fera le vendredi 24 août 2018 par les bénévoles de l'association Familles rurales à La Flocellière.

Contacts

• Sophie Landreau (salariée) : 02 51 64 72 27
• Sophie Figureau (bénévole) : 06 60 87 10 84

Projet **scolaire**

Vote du nouveau projet de l'école Jacques Bereau

Lors de cette année scolaire, l'équipe enseignante de l'école Jacques Bereau a travaillé à la création de son nouveau projet d'école pour la période 2018 à 2022.

Les objectifs

Un projet d'école, obligatoire pour toutes les écoles publiques, représente un moyen privilégié pour atteindre les grands objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de 2013. Il permet d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de favoriser l'égalité des chances, pour améliorer la réussite de tous. Ce nouveau projet s'articulera autour de trois axes.

Le climat scolaire : apprendre à aimer l'école

Pour les petits et les grands, les objectifs de cet axe seront d'intensifier le lien école - parents et de faire en sorte que les enfants s'identifient à leur école, leur commune.

Les parcours éducatifs : la santé

Il s'agira ici de développer un environnement favorable à la santé et au bien-être et de prévenir les conduites à risques, les conduites addictives.

Le langage oral : outil et objet d'apprentissage

Les nouveaux programmes, en place depuis 2015 en maternelle et 2016 en élémentaire, font la part belle à l'oral dans tous les apprentissages, aussi bien en mathématiques, en sciences qu'en français et ce quel que soit le niveau. L'équipe enseignante a donc décidé d'en faire une priorité de travail en développant la place du langage oral dans chacune des classes, pour l'intégrer, le développer et l'articuler entre les classes, à l'aide de pratiques communes notamment.

Mise en œuvre

Plusieurs actions ont été envisagées pour atteindre ces objectifs : l'organisation de réunions publiques, l'association des élèves à l'aménagement de leur cour, la création d'une webradio, la conception du film d'une année dans notre école, la mise en place de défi interclasses, l'utilisation de nouveaux outils… Le projet, approuvé à l'unanimité par le conseil d'école le 29 mars dernier a donc été transmis au rectorat. N'hésitez pas à contacter la directrice de l'école, Lucile Charrier.

Un jardin **naturel**

Autour de l'école Saint-Joseph

L'école Saint-Joseph à Les Châtelliers-Châteaumur, en partenariat avec la mairie, travaille avec Olivier Fleury, animateur du CPIE Sèvre et bocage. Les élèves des classes CE et CM étudient le thème suivant : La biodiversité des bourgs : comment retrouver un équilibre naturel ?

La construction de l'école et du complexe Castel'Avenir a transformé le paysage qui existait auparavant. Les enfants ont donc réfléchi sur la manière d'intégrer cette nouvelle construction au paysage environnant. L'idée qui en est ressorti est la suivante : aménager un jardin naturel aux abords de l'école.

À bon **porc**

Le magasin est à la ferme

Quand Florent Préault s'installe en tant que jeune agriculteur en 2016 , il a une idée en tête : valoriser au mieux la production des agriculteurs. C'est chose faite le 1er janvier 2017 avec la création de la SARL À bon porc, en association avec son père Gérard.

Exploitation familiale

Gérard et son épouse Maryline sont éleveurs de porcs sur le site du Poulet depuis de nombreuses années et ils avaient eux mêmes pris la suite du père de Gérard qui avait initié cette production dans les années 1960. C'est donc en quelque sorte la continuation de l'exploitation familiale et l'évolution vers une forme moderne de distribution, sans intermédiaire.

Charcuterie et pièces de viande

Le magasin À bon porc propose une large gamme de produits de charcuterie et de découpe de porc et également de la découpe de bœuf, de mouton et de volaille. Tous ces produits proviennent de la coopérative à laquelle ils adhèrent.

Pratique

Ouverture les vendredis de 16h30 à 19h ainsi que tous les samedis matin de 9 à 12h.

Contact

06 75 23 35 70
florent.preault@coop-chezvous.com

À bon porc est également sur Facebook… des événements commerciaux sont organisés régulièrement !

Bati **drone**

Prises de vues pour l'industrie

L'entreprise de Stéphane Škovroň et Sylvie Francová-Bittmannová, baptisée Batidrone industrie, a été créée en février 2016. Comme le nom l'indique, son principal outil est le drone.

Missions

Les missions consistent à réaliser des prises de vue photo ou vidéo, thermographiques ou non. Par sa formation de thermographe, Stéphane Škovroň est accrédité ITC (expert niveau 1), autrement dit, il est habilité à faire des prises de vue aériennes thermiques et émettre un rapport. Il est aussi formateur de pilotes de drone.

Clients

Son activité est essentiellement orientée vers l'industrie. Des entreprises françaises et internationales lui font appel selon leurs besoins. Il peut ensuite solliciter son réseau d'environ 30 télépilotes (pilotes de drones) indépendants pour pouvoir répondre à la demande.

L'intérêt du drone

Grâce au drone, il est possible d'approcher des endroits difficilement accessibles (piliers d'un pont, façades de bâtiment...), de vérifier le bon fonctionnement de panneaux photovoltaïques, la déperdition climatique d'un bâtiment… Pour pouvoir satisfaire les demandes, Stéphane Škovroň doit également créer de nouveaux drones montés sur mesure. Il travaille actuellement à la réalisation d'un drone capable de détecter une fissure de 20 microns (l'épaisseur d'un cheveu). Son activité existe aussi auprès des particuliers. Le projet est d'ailleurs de la développer dans le secteur.

Coordonnées

Škovroň Stéphane
07 83 04 11 13
Bati.drone.industrie@gmail.com

Alimentation / *Saint-Michel-Mont-Mercure*

Mont **Bagel**

Mercure a son anneau… de pain !

C'est la nouveauté de l'été à Saint-Michel-Mont-Mercure : l'ouverture d'une boutique Mont Bagel sur la place des Relais.

Issu de la restauration gastronomique, Noël Tellier a créé dans un premier temps l'entreprise Chef à domicile en 2011. Reconnu Toque française en 2016 et Chef euro toque en 2017, il se donne aujourd'hui un nouveau défi. Avec son épouse Laëtitia, Noël a choisi de présenter un produit original, le *bagel*. Il s'agit d'un petit pain en forme d'anneau, fait d'une pâte au levain naturel, cuit dans l'eau avant d'être passé au four.Bien que les origines du *bagel* et de son nom ne soient pas tout à fait claires, la première mention par un document se trouve en 1610 dans une communauté juive à Cracovie, en Pologne. Ces petits pains, originaires d'Europe centrale ou orientale, ont suivi les immigrants juifs d'Europe centrale aux États-Unis et au Canada où ils sont servis garnis de fromage blanc, de saumon fumé ou d'autres ingrédients selon leur disponibilité et l'imagination du cuisinier. On les retrouve parfois nature mais souvent aromatisés aux graines de sésame, de carvi, de pavot, aux oignons frits, de cannelle et raisins... À découvrir et à savourer, sur la route du Tour !

Informations
Facebook : Mont Bagel

Restauration / *La Flocellière*

Restaurant de ***La Bergelière***

Nouveaux propriétaires

À l'orée de la saison estivale, Marie et Daniel Tranchant rouvrent le restaurant de La Bergelière, où ils succèdent à Isabelle et Yves Benevent.

Bien ancrés localement – ils habitent à Les Châtelliers-Châteaumur depuis onze ans – les nouveaux propriétaires réalisent ici un investissement à long terme. Ils ont restauré et réaménagé entièrement l'immeuble du 18 rue Amiral-Alquier, qui héberge le bar et le restaurant de La Bergelière. Ils bénéficient d'une longue expérience professionnelle dans le domaine de la restauration, qu'ils souhaitent partager avec tous les gourmets : menus ouvriers ou à la carte en semaine, uniquement à la carte les fins de semaine. La cuisine traditionnelle est élaborée exclusivement à base de produits frais du terroir, avec un label de qualité « fait maison ». Parmi les spécialités du chef, on retiendra particulièrement les plats suivants : grenouille, marmiton ou parthenaise.

Contact
labergeliere@orange.fr
Facebook : La Bergelière

Tourisme / *La Flocellière*

Chambres ***d'hôtes***

Les Carmes

Céline et Régis Rybinski arrivent du Nord de la France. Avec leurs deux jeunes enfants, ils ont repris la grande maison Sevin aux Carmes. Cette belle demeure est chargée d'histoire.

En effet, elle a été édifiée sur les restes de l'ancien couvent des Pères carmes, détruit au moment des Guerres de Vendée. Depuis l'an passé, la famille Rybinski a engagé d'importants travaux de restauration pour en faire son lieu d'habitation, complété par deux chambres d'hôtes familiales (quatre ou six personnes). La chambre Elisabeth et la chambre Lorette évoquent la riche histoire de la chapelle de Lorette, située à proximité immédiate. A deux pas également, le jardin des Carmes, propriété de Bernard Vincendeau (cf. page 22), offre une promenade bucolique et contemplative. Les premiers touristes accueillis sont enchantés de cet hébergement qui a une âme.

Coordonnées
Rue des Carmes
85700 La Flocellière - Sèvremont
02 51 91 53 20
lescarmes-vendee.com
lescarmes85@gmail.com

Tourisme / *La Flocellière*

Chambre d'hôtes ***bis !***

Dans le carré historique

Située au 17 rue Amiral Alquier à La Flocellière, on l'appelait la maison des filles Pignon.

Cette année, Sophie et Serge Sauvage ont investi les lieux, pour en faire leur habitation principale à laquelle ils ont adjoint une jolie chambre d'hôtes.

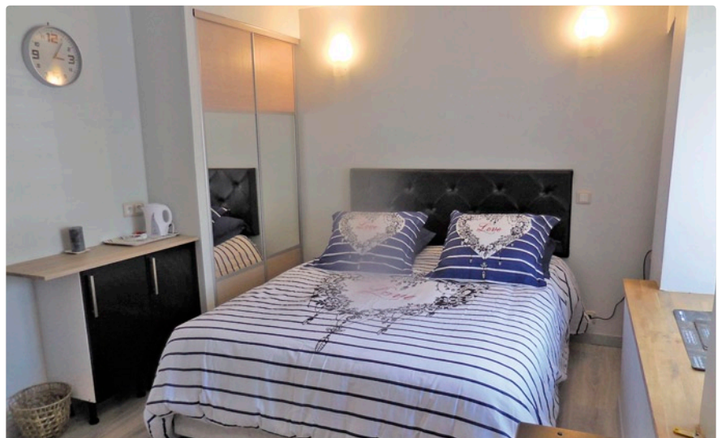

Chambre indépendante
Au cœur du carré historique du centre-bourg, les touristes de passage peuvent faire une halte reposante dans une chambre indépendante, rénovée avec soin. Tout le confort moderne allié au charme d'une maison ancienne. À découvrir.

Contact
Serge Sauvage

Site
https://www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes_chambre-d-hotes-au-coeur-du-village_la-flocelliere_49679.htm

Sentier ***du patrimoine***

Un parcours proposé par La Boulite

Pour faire découvrir La Flocellière à vos amis, pour une promenade digestive, La Boulite a créé un sentier du patrimoine à la portée des familles. Un dépliant est à votre disposition à la mairie, à Utile, à la chapelle de Lorette, au bar Les Tisons et à l'office du tourisme de Pouzauges.

Circuit familial

Suivez les flèches (balisage rouge avec une silhouette blanche) et découvrez le patrimoine flocéen avec, en prime, depuis Carmel un magnifique panorama sur le bocage vendéen.

Pour les amateurs de vélo

Pour les cyclistes, il est aussi possible de parcourir le circuit des moulins (20 km) et le circuit des Lavandières (8 à 13,5 km).

À paraître

Pour les amoureux du patrimoine local, fin juin, La Boulite va sortir le numéro 56 de sa revue *L'Écho do doué* consacré au Château de La Flocellière. Il sera en vente (8 €) dans les points de vente suivants : Utile, Les Tisons, Super U, la Maison de la presse de Pouzauges et bien sûr auprès de l'association chez Henri Arnaud, 15 rue de Lorette.

Prix du ***Jardin d'accueil***

Décerné à Bernard Vincendeau

Bernard Vincendeau vient de recevoir le prix départemental, dans la catégorie Jardin d'accueil, par le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Vendée (CAUE) auxquels se joignent Vendée Eau, les offices de tourisme et le conseil départemental.

Aimer le jardin

Catherine Lumineau, adjointe à la municipalité de Sèvremont, s'est rendue chez lui pour le féliciter de ce nouveau titre. *Ils sont venus cet été pour voir,* explique Bernard. *Ils ont aimé et ils ont décidé de me remettre le prix jardin d'accueil.* Une question se pose : combien d'heures de travail faut-il pour arriver à un si beau résultat ? *Je ne compte pas, sans doute des centaines d'heures,* reconnaît Bernard. *Il faut du temps, de la patience, du travail et aimer le jardin.*

Peu à peu, les Carmes deviennent un lieu incontournable. *Je ne tiens pas de carnet pour compter ceux qui viennent. Mais ce que je peux dire, c'est qu'il est rare qu'une journée se passe sans voir du monde.*

Jumbo ***run***

Parcours à moto pour les handicapés

Le samedi 5 mai, après plusieurs mois de préparation, la commune de Sèvremont accueillait le Jumbo run, organisé par un collectif d'associations.

Quézaco ?

Il s'agit d'une sortie moto et side-car organisée par et pour les résidents du foyer d'handicapés de Saint-Germain de-Prinçay. Chaque année ils sollicitent une commune d'accueil pour la pause déjeuner et cette année ils avaient choisi Sèvremont. Nous avions donc en charge la mise à disposition d'une salle, sa préparation pour permettre à 210 personnes de déjeuner et la gestion de l'animation et du service du repas.
La municipalité, accompagnée d'une quinzaine d'associations ont participé à cette organisation. Le thème choisi par le Jumbo run était le ski et, si le temps était estival, nous avons quand même réalisé une décoration en conséquence et la danse du fil rouge était évidemment sur la musique des *Bronzés font du ski.*
Cette journée a été appréciée de tous et une dizaine de Sèvremontains est allée la terminer avec les résidents à Saint-Germain-de-Prinçay.

Remerciements

Un grand merci à tous pour votre participation dans la salle et au bord des routes empruntées par le convoi. Comme le signalait un résident : *Cette journée est très importante pour nous, elle nous permet d'oublier un peu notre handicap.*

Brèves ***sèvremontaines***

L'harmonie banda Sans demi mesure

L'Harmonie banda Sans demi-mesure de La Pommeraie-sur-Sèvre a recruté un nouveau professeur pour son école de musique (25 élèves) ainsi qu'un chef de musique pour sa fanfare de rue : groupe de 25 musiciens, répétitions le vendredi soir, tout style de sorties (animation de rue, soirées festives, fêtes privées, concerts...), plusieurs styles musicaux (rock, ska, pop, variété, musique basque, musique de films...). Pour les élèves, renseignements et fiches d'inscriptions 2018-2019 disponibles auprès de Martine Boissinot au 02 51 92 83 30 ou via le site : sansdemimesure.com.

Aero gym Saint-Michel-Mont-Mercure avec madame Noulet

Gym tonique : reprise des cours le lundi 10 septembre 2018 à 20 h, salle des fêtes à Saint-Michel-Mont-Mercure ; cours d'essai ce même jour ; informations 02 51 57 20 31. Gym douce : reprise des cours le lundi 10 septembre 2018 (même salle) à 16 h 45 ; apporter un tapis ; renseignements au 02 51 57 28 31.

Step castelmurois

Tous les mercredis de 19 h 15 à 20 h 15 et de 20 h 15 à 21 h 15, à la salle de sports de Les Châtelliers-Châteaumur, 60 personnes se retrouvent pour du step, zumba, renforcement musculaire, etc. Des cours très variés, un moment de détente pour soi, convivial et familial. Les cours reprendront en septembre 2018. Possibilité de s'inscrire pour l'année 2018-2019. Renseignements via : ass.stepzumbacastel@gmail.com.

Déchets amiantés

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu : le lundi 1er octobre 2018 à la déchèterie de La Flocellière, le mercredi 3 octobre 2018 à la déchèterie de La Châtaigneraie, le vendredi 5 octobre 2018 à la déchèterie de Chantonnay, le samedi 6 octobre 2018 à la déchèterie des Essarts. Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations. Inscription obligatoire auprès du SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) avant le 21 septembre au numéro suivant : 02 51 57 11 93.

Danse / *Les Châtelliers-Châteaumur*

École **de danse**

Expression corporelle, Les Châtelliers-Châteaumur

Chaque année, Claire Angevin, par ses cours et sa volonté de faire passer son amour pour la danse, nous permet d'assister à un spectacle haut en couleur avec des thèmes totalement différents. Les adhérentes – 112 cette année – s'investissent pour vous donner, le temps d'un gala, un moment de pur bonheur.

Un moyen d'expression

L'éveil à la danse est un moment qui permet à nos enfants de prendre conscience de leur corps. Les chorégraphies améliorent leur façon de se situer dans l'espace, la musique leur donne le rythme et le travail en équipe offre les conditions pour s'amuser tout en apprenant beaucoup de chacun. Le corps devient alors un moyen d'expression, d'action et de communication.

Le gala

Il a eu lieu cette année le 8 juin à la salle de l'Échiquier de Pouzauges.

Pratique

Les cours sont dispensés le mercredi et le samedi matin à la salle de sport, Les Châtelliers-Châteaumur. Des séances de découvertes auront lieu début septembre.

Contact

ecolededansedeschatelliers@gmail.com
Vous pouvez aussi suivre l'actualité de l'école via Facebook : école de danse des Châtelliers.

Danse / *La Flocellière*

Association **Enca'danse**

Inscriptions pour la rentrée de septembre

Pour cette nouvelle année, les cours de danse moderne seront dispensés par Marie Leroy à partir des 12 et 14 septembre 2018, salle Marquis de Surgères.

Les cours

Ils auront lieu chaque semaine, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés. L'année se terminera par un spectacle au cours duquel les élèves présenteront le travail effectué tout au long des séances.

Inscriptions

Les inscriptions sont déjà commencées et se termineront à la fin du mois de septembre. L'association est ouverte dès l'âge de 4 ans.

En fonction des groupes, les cours auront lieu le mercredi après-midi pour les plus jeunes et le vendredi soir pour les adolescents et adultes. Un cours d'essai sera possible en septembre.

Contact

06 83 34 89 08
encadanse@laposte.net
Et aussi via Facebook : association Enca'danse

Danse / *La Flocellière*

Association **Polka Flo danse**

Au pas d'été !

L'après-midi détente a toujours autant de succès. Une centaine de personnes participe à ces rendez-vous – une très bonne thérapie et un très bon moment de convivialité.

En musique

Nous sommes accompagnés par deux musiciens. Un groupe de danseurs s'entraîne régulièrement. L'année dernière ils ont donné une dizaine de prestations dans des maisons de retraite, au cours de fêtes locales et pour des clubs du troisième âge.

Pratique

Le premier mardi de chaque mois, salle du Châtelet à la Flocellière. La cotisation est fixée à 10 euros pour une durée de 8 mois (d'octobre à mai).

Contacts

Annette Poupin
02 51 57 25 16

Michelle Puaud
02 51 57 22 66

René Boureau
02 51 57 27 02

Courriel
polkaflodanse@gmail.com

Bibliothèque / *La Pommeraie-sur-Sèvre*

Portes ouvertes **à la bibliothèque**

C'était le 5 mai dernier !

Le week end du 5 mai les bénévoles et Karine Méauzoone en charge de la lecture publique sur Sèvremont ont accueilli la population dans les nouveaux locaux de la bibliothèque.

Après les travaux de rénovation de l'ancienne salle de la paroisse, l'espace dédié aux adultes est beaucoup plus lumineux et aéré, un coin convivialité invite le lecteur à prendre son temps. Deux espaces sont consacrés aux collections jeunesse et facilement accessibles (de plain pied). Très prochainement un panneau d'affichage à l'extérieur de la bibliothèque informera les lecteurs des nouveautés disponibles.

Loisirs / *La Pommeraie-sur-Sèvre*

Association ***L'Écluse***

Chaussures de marche, marais salants et tabliers d'écolier…

En ce printemps 2018, L'Écluse a renouvelé son bureau. Marie-Claire Gallard assume à présent la présidence de l'association.

La randonnée

La randonnée qui se tient traditionnellement le premier dimanche de mai (cette année le 6) a connu un franc succès avec 289 participants. Tracé et organisation ont été particulièrement appréciés.
Avec l'opération *En route vers le zéro déchet,* la randonnée 2018 a aussi été plus écologique – abandon des portions individuelles, recours à de la vaisselle de location, tri rigoureux des déchets.

Voyage touristique

Le samedi 22 septembre, se tiendra le voyage touristique et culturel de L'Écluse. Cette année, le car nous mènera au cœur de la Brière. Au programme : circuit touristique en petit train entre la Turballe et Guérande, rencontre avec un paludier sur sa saline, déjeuner au port de Bréca, visite en calèche et barque du marais de Brière et visite libre de Guérande. Si vous êtes intéressé(e) et n'avez pas reçu le formulaire, contactez L'Écluse, il est possible qu'il reste quelques places !

Participez !

L'école est la thématique choisie par L'Écluse pour 2018 et 2019. Si vous avez des photos de classe, des souvenirs et de bonnes histoires d'école à partager, contactez-nous !

Informations

lecluse.asso@gmail.com

Cuisine / *La Flocellière*

Ateliers ***culinaires***

Organisés par Familles rurales

L'association Familles rurales de La Flocellière poursuit cette activité en 2018, avec deux nouveautés.

Les nouveautés

La première, un partenariat signé avec le CFA de Saint-Michel-Mont-Mercure pour l'utilisation des locaux professionnels : ce partenariat permet aux participants de découvrir le CFA et de pâtisser ou cuisiner comme des « chefs ». La seconde : deux ateliers par jour, le matin de 9 à 12 h ou l'après-midi de 14 h à 17 h environ.
Depuis le début de l'année, deux ateliers culinaires se sont déjà déroulés : macarons et œufs au chocolat ont attiré petits et grands… Au total pour ces deux ateliers, 90 personnes de toutes générations sont venues participer.

Programme

Futurs ateliers :
• samedi 13 octobre pour apprendre à réaliser la tarte au citron meringuée ;
• samedi 8 décembre pour réaliser la traditionnelle bûche de Noël.

Inscriptions

Via l'adresse : famillesrurales-leslaflo@gmail.com.

Loisirs / *Saint-Michel-Mont-Mercure*

Art' ***culmine***

Un cours de danse en projet

Les membres du bureau de l'association travaillent, en concertation avec Familles rurales, à l'organisation de cours de danses pour la rentrée du mois de septembre. Cette activité viendra s'ajouter aux diverses disciplines déjà existantes.

Danse

La prof sollicitée pour cette nouvelle activité, spécialiste de la danse de société et d'expression corporelle, propose tout un panel de danses (de salon, *line dance,* country….) à la fois pour les enfants et les adultes. À nous de définir avec elle le programme de l'année en fonction des demandes du public qui participera. N'hésitez pas à solliciter les membres du bureau – Gwenaëlle Jolly, Paule Bernard, Marie-Odile Rochais, Laurent Oger, ou des responsables de Familles rurales, pour davantage d'informations.

Zumba

Les cours reprendront dès le 12 septembre avec notre dynamique prof actuelle, Aurélie, aux horaires habituels – 19 h 15 à 20 h 15.

Multi activités

Changement de professeur pour cette discipline puisque Audrey, qui officiait depuis maintenant trois ans, nous quitte pour entamer une formation de perfectionnement. Merci à elle pour ces trois années où les adhérentes ont vraiment apprécié son dynamisme. Émilien, habitant de Sèvremont, lui succédera le jeudi soir de 19 h 15 à 20 h 15 à compter du 13 septembre. Il poursuivra dans le même esprit en apportant sa touche personnelle avec quelques nouveautés.

Step

L'association est actuellement à la recherche d'un(e) professeur(e) pour cette activité qui était animée jusqu'alors par Audrey…

Yoga

Les cours reprendront début septembre avec un effectif de 20 personnes déjà au complet.

Séances de variétés

Les réunions de préparation pour les séances de février 2019 se poursuivent. Nous sommes toujours prêts à accueillir les bonnes volontés désirant s'investir.

Contact

Laurent Oger
06 74 93 62 50

Sport

Kick boxing ***Sèvremont***

Jany Martineau vice-championne de France

Le week-end des 19 et 20 mai 2018, se sont déroulés les Championnats de France de Kick boxing à Melun. Ces championnats rassemblaient les boxeurs juniors et seniors de la France entière dans diverses catégories de poids. Le club Sèvremont kick boxing y présentait deux boxeurs dans la discipline.

Le palmarès

Pour sa première participation, Jany Martineau dans la catégorie junior, moins de 60 kg décroche le titre de vice-championne de France. Matthieu Terrien, senior moins de 63 kg, termine quant à lui en quart de finale sans pour autant démériter. L'entraîneur, Joël Renoux, remercie et félicite tous ses boxeurs pour les résultats obtenus. Il note un niveau en constante progression sur le plan national et constate que cette année, ce sont les féminines qui sont à l'honneur au club, avec Jany Martineau vice-championne de France junior et Léa Brard championne de France poussine en mars dernier. Il remercie également les parents et amis venus soutenir et encourager les sportifs.

Contacts

joel.renoux001@wanadoo.fr
Via Facebook : Boxing club du Mont-Mercure

Tarifs des salles communales
ouvertes à la location

	Journée	Week-end	Vaisselle	Vin d'honneur	Courte durée sépulture	Non habitant de Sèvremont
Les Châtelliers-Châteaumur						
Salle Châteaumur *90 places assises, 145 debout*	*130 €*	*195 €*	*20 €*	*107 €*	*50 €*	*169 €*
Salle Châteaumur *+ salle de sports*	*160 €*	*240 €*	*24 €*	*132 €*	*50 €*	*208 €*
Salle annexe de la mairie *100 places debout*	*90 €*	*135 €*	*14 €*	*74 €*	*50 €*	*117 €*
La Flocellière						
Salle Marquis de Surgères *80 places assises, 100 debout*	*150 €*	*225 €*	*23 €*	*124 €*	*50 €*	*195 €*
Salle du Châtelet *250 places assises, 300 debout*	*200 €*	*300 €*	*30 €*	*165 €*	*50 €*	*260 €*
La Pommeraie-sur-Sèvre						
Salle Pom d'Api *60 personnes*	*70 €*	*105 €*	*11 €*	*58 €*	*50 €*	*91 €*
Salle des fêtes Les Lavandières *210 places assises, 600 debout*	*200 €*	*300 €*	*30 €*	*165 €*	*100 €*	*260 €*
Restaurant scolaire *100 places assises*	*200 €*	*300 €*	*30 €*	*165 €*	*50 €*	*260 €*
Saint-Michel-Mont-Mercure						
Salle des fêtes *150 places assises, 250 debout*	*170 €*	*255 €*	*26 €*	*248 €**	*50 €*	*221 €*
Salle du foyer associatif *50 places assises, 100 debout*	*110 €*	*165 €*	*17 €*	*91 €*	*50 €*	*143 €*

** Tarif comprenant des heures assurées par un agent communal.*

Relevés
pluviométriques

(valeurs exprimées en millimètres)	**Les Châtelliers-Châteaumur** *La Rabinière*	**La Flocellière** *Rue de La Croix de Pierre*	**La Pommeraie-sur-Sèvre** *Rue des Commerçants*	**Saint-Michel-Mont-Mercure** *La Bretonnière*	**Infoclimat**
Janvier	175	246	195	172	154
Février	90	74	82	57	73
Mars	116	187	136	116	143
Avril	84	86	71	79	105
Total période	***465***	***593***	***484***	***424***	***475***

Horaires d'été
des mairies et bibliothèques

	L	M	M	J	V	S	D
Sèvremont **La Flocellière**							
Mairie	8h45-12h15 13h45-18h	8h45-12h15 13h45-18h	8h45-12h15 13h45-18h	8h45-12h15 13h45-18h	8h45-12h15 13h45-18h		
Bibliothèque *(fermée du 14/07 au 15/09)*			*15-18h*		*15h30-17h30*	*10-12h*	*10-11h30*
Bureau de poste Fermeture du 30 juillet au 18 août.							
Saint-Michel-Mont-Mercure							
Mairie		9-12h (14-17h30)	(9-12h)	9-12h (14-17h30)	(9-12h)		
Bibliothèque		*17-18h30*	*16h30-18h*			*10h30-12h*	
Les Châtelliers-Châteaumur							
Mairie	(9-12h30)	9-12h (9-12h30)		9-12h (9-12h30)	(9-12h30 14-17h30)		
Bibliothèque						*10h30-12h*	
La Pommeraie-sur-Sèvre							
Mairie	9-12h (14-18h)	(9-12h)	9-12h	(9-12h)	9-12h		
Bibliothèque *(fermée du 1 au 31/08)*	*16h30-18h*		*10h30-12h*		*16h30-18h*	*10h30-12h*	

Pour les mairies, les horaires d'été sont valables du 16 juillet au 17 août 2018 (les horaires retirés pendant cette période sont indiqués entre parenthèses).

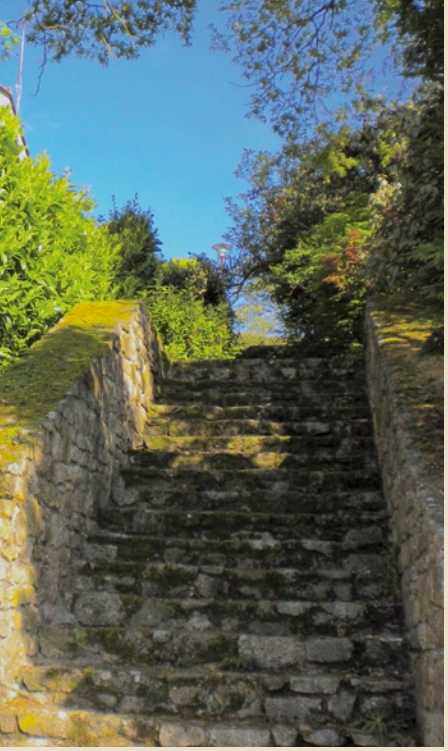

PHOTOGRAPHIES **MYSTÈRE**

Saurez-vous **les localiser ?**

Les clichés **du numéro 7**

Théâtral !
Les Châtelliers-Châteaumur

Les amateurs de comédie auront reconnu ces fauteuils bleus installés dans une ancienne chapelle transformée en salle de théâtre. Après le sort réservé aux lieux de culte, pendant les guerres de Vendée, seule la butte de Les Châtelliers voit son église reconstruite. Or, les habitants de Châteaumur désiraient aussi un lieu de prières. Une chapelle est donc érigée en 1872. La mutation a lieu après la seconde guerre mondiale : en 1951, l'abbé Remaud, passionné de théâtre, fait des travaux avec l'aide de bénévoles, agrandit et creuse un sous-sol.

Moulin de Puy Blain
La Flocellière

Vestiges d'un moulin à vent situé à l'extrémité sud ouest de La Flocellière, sans doute édifié dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Comme les autres moulins des alentours, il servait en complément des moulins à eau construits le long du petit cours d'eau qui passe à Moulin Croué et Moulin Charrieau. Il appartenait sans doute à l'une des familles propriétaires de ces moulins à eau, qui exploitaient les deux types de moulins.

Girouette du clocher
La Pommeraie-sur-Sèvre

Ce coq en laiton a été forgé par Marcel Biteau, forgeron à La Pommeraie-sur-Sèvre. Son œuvre trône sur le clocher de l'église Saint-Martin. Bien qu'il soit difficile de le vérifier, l'inscription « Marcel Biteau 1998 » figure sur le coq.

École publique
Saint-Michel-Mont-Mercure

Prendre le circuit touristique (pas représentés en bleu et vert). En dessous de l'église, direction la place du Porche dans la Venelle, n'hésitez pas à vous retourner avant les marches pour voir les trois « regards ». Ils donnaient de la lumière aux toilettes de cette école.